



# TISF

(Technicien de l'intervention sociale et familiale)

Fiche réalisée avec la collaboration de professionnels et de formateurs

Mai 2008

## Fonctions



Appelée "travailleuse familiale" jusqu'en 1999, date d'un décret redéfinissant la profession et instaurant un diplôme d'Etat, la TISF (technicienne de l'intervention sociale et familiale) est un travailleur social. Elle intervient à domicile pour aider, dans leur vie quotidienne, des familles en difficulté. Son objectif est de développer l'autonomie de la famille et de favoriser son insertion sociale.

Une TISF intervient au sein même de la famille. Elle vit avec elle pendant plusieurs heures et plusieurs fois par semaine, ce qui lui permet de créer une relation de confiance avec les parents et les enfants. Elle aide la famille à se reconstruire, elle les guide, les soutient aussi bien moralement que matériellement (aider la mère pour le ménage, à préparer les repas...) en fonction de la demande et de la souffrance de la famille.

Bien que faisant partie de la grande famille de l'aide à domicile, ce métier n'est pas à confondre avec celui des auxiliaires de vie sociale (titulaires du DEAVS), des aides à domicile ou des employés de maison. Son action se situe plutôt entre celle d'éducateur spécialisé et celle d'une aide à domicile. La TISF effectue un travail d'ordre social : elle se sert des tâches ménagères pour aider la famille à retrouver ses repères, à redevenir autonome...

Le lieu principal de l'intervention d'une TISF est le domicile au sens large. Il peut s'agir du logement de la famille, mais aussi d'un établissement ou d'un service social ou médico-social (foyer de l'enfance ou résidence pour personnes âgées par exemple). Elle peut également mettre en place des actions collectives pour permettre aux familles de se rencontrer, de partager leurs expériences, de rompre leur isolement, de créer des liens avec d'autres personnes...

## Elle intervient principalement auprès des familles

La TISF intervient généralement dans des familles où vivent des enfants de moins de 14 ans. Elle est appelée lorsque le besoin d'un soutien psychologique et éducatif se fait sentir :

- En cas de grossesse pathologique ;
- Auprès de femmes à leur retour de maternité ;
- En cas de naissances multiples ou dans les familles nombreuses ;
- Lors d'une séparation ;
- En cas d'absence momentanée (maladie, accident...) d'un parent ou d'un enfant ;
- Lors du retour d'un enfant qui a fait l'objet d'un placement ;
- Auprès de malades (notamment en phase terminale) ;
- Auprès des familles où apparaissent des problèmes d'alcoolisme, d'incarcération ;
- En cas de surmenage d'un des parents (dépression nerveuse, parents ayant à assumer un enfant handicapé...);
- En cas de carences éducatives dans des contextes difficiles : violences conjugales, placements d'enfants, parents sortant d'hôpital psychiatrique...
- De plus en plus dans les familles monoparentales (séparations, décès d'un parent...).

Les interventions des TISF sont généralement financées :

- soit par l'**Aide Sociale à l'Enfance** (ASE), une structure qui dépend du Conseil Général, lorsqu'on estime qu'un enfant est en danger (risque de placement, violences...).
- soit par la **CAF** (Caisse d'allocation familiale) dans le cas d'une surcharge momentanée des tâches ménagères et éducatives au sein de la famille.
- soit par la **Sécurité Sociale** pour tous les événements en rapport avec les enfants : naissance multiple, maladie ou accident d'un enfant, aide passagère à une famille nombreuse ou à une famille en période particulièrement difficile (décès d'un parent, séparation...), grossesse compliquée...

Il est de plus en plus fréquent qu'une TISF soutienne des familles en difficulté d'insertion. Ce sont souvent des familles nombreuses (60% ont plus de 3 enfants à charge), repliées sur elles-mêmes, isolées (crainte du voisinage, maltraitance des enfants...). La mission de la TISF est d'essayer de rétablir des règles de fonctionnement au sein de la famille qui est généralement dépassée et n'assume plus ses devoirs familiaux, notamment auprès des enfants. La TISF est parfois la dernière alternative avant une mesure de placement des enfants. Elle sert aussi de lien avec l'extérieur et encourage les membres de la famille à sortir de chez eux.

## Paroles de Professionnelle

Nous avons rencontré Delphine, TISF depuis 4 ans dans une association d'aide à domicile. "Je suis devenue TISF un peu par hasard. Je suis un cas un peu atypique, car je suis titulaire d'un BTS ESF et non pas du diplôme de TISF. Ce qui m'a toujours intéressée, c'est d'aider les gens et d'aller sur le terrain. C'est dommage, la profession de TISF est assez méconnue, pourtant c'est un très beau métier."

Bien qu'à temps partiel (27h hebdomadaires), Delphine suit 8 à 9 familles. Son planning est assez chargé, car, en plus des interventions à domicile, elle organise des activités collectives. "C'est un métier très prenant qui exige un véritable engagement de ma part. J'essaye d'être la plus disponible possible pour les familles."

"Je peux intervenir quelques heures au retour d'hospitalisation d'une maman qui a le bras dans le plâtre à parfois quelques années." La plupart des familles sont en grande difficulté : isolement social, surendettement, chômage, violences conjugales, alcoolisme, problème de mobilité, décès de l'un des parents, séparation douloureuse... Ce sont en majorité des familles nombreuses ou des familles mono-parentales. Les mamans sont souvent très jeunes, ont des grossesses rapprochées. Les familles sont parfois sous tutelle financière. "Les situations que je rencontre sont souvent difficiles, il faut être solide psychologiquement pour exercer ce métier. Je suis quelquefois le dernier rempart avant le placement en foyer. Heureusement, je bénéficie de réunions d'équipe et de rencontres avec un psychologue. Cela me permet de prendre du recul et de parler des cas les plus difficiles. Chez certaines familles en très grandes difficultés, nous sommes deux TISF à intervenir. Nous ne pouvons pas toujours nous voir, alors nous nous téléphonons le soir pour faire le point."

Chaque jour, Delphine parcourt de nombreux kilomètres pour se rendre aux domiciles des personnes qu'elle suit. Le plus souvent, elle intervient à la demande d'une assistante sociale ou d'une puéricultrice de secteur qui ont constaté des problèmes éducatifs. "Mon action est motivée par la présence d'enfants. En général, mon intervention est plutôt bien perçue, même s'il faut du temps pour que la confiance s'installe. C'est plus difficile lorsque je suis imposée. C'est notamment le cas pour des familles dont les enfants risquent d'être placés en foyer. Je leur explique alors mon rôle et le soutien que je peux leur apporter."

L'objectif final de Delphine est d'apporter des solutions au quotidien pour permettre à la famille d'évoluer vers une plus grande autonomie. "C'est un travail de longue haleine. Plusieurs mois sont généralement nécessaires pour obtenir des résultats. On avance petit à petit. On n'arrive pas dans une famille en espérant tout changer du jour au lendemain. C'est un métier où il faut se montrer patient et ne pas avoir peur de se répéter."

Le métier de TISF est très vaste : ménage, notions de diététique, d'hygiène, d'éducation, gestion du budget, sans oublier le rôle de confident et de relais avec l'extérieur. Delphine s'adapte à chaque famille, chaque situation. "J'observe le fonctionnement de la famille. Mon rôle est de décoder les besoins majeurs : certaines familles ont surtout besoin d'aide au niveau de leur organisation matérielle, d'autres souhaitent parler."

## Elle intervient auprès de personnes seules ou de groupes

Une TISF ne travaille plus seulement en direction des familles, mais aussi auprès de personnes seules ou en groupe qui ont besoin de son aide (personnes âgées, handicapées...). Elle peut dorénavant exercer :

- Comme maîtresse de maison dans les MECS (Maison d'enfant à caractère social) ;
- En maison d'hébergement où elle accompagne les toxicomanes ;
- Dans le cadre d'actions collectives où elle a un rôle d'animation (animation d'ateliers, organisation de bourses aux vêtements, d'un réseau d'échange et de savoirs...);
- Dans un service AEMO (Aide éducative en milieu ouvert) où elle effectue des démarches auprès des institutions, anime des groupes de paroles de femmes ou des activités pour des groupes d'enfants ou d'adolescents (par exemple information et discussion sur le thème de la maltraitance). Son action vise à la fois les parents et les enfants ;
- Dans une crèche parentale où elle accueille les enfants, anime les activités, organise les plannings des parents bénévoles, encadre les femmes de ménage, assure la gestion administrative...
- Dans une association intermédiaire ou mandataire où elle participe au recrutement du personnel à domicile ;
- En SESSAD (Service d'éducation spécialisée et de soins à domicile) où elle a pour fonction de prévenir le placement des enfants après jugement des parents par le Tribunal des enfants. Elle intervient auprès des familles en difficulté sur les thèmes de l'aide aux devoirs, du suivi médical et psychologique.

## Les différents domaines d'intervention d'une TISF

Habituellement, une TISF travaille, à raison de plusieurs heures par semaine (et, souvent, pendant plusieurs mois, voire plusieurs années), sur le lieu d'habitation des personnes aidées. Mais elle peut également les accompagner dans des démarches hors du domicile. Les activités d'une TISF vont des tâches ménagères à la gestion du budget en passant par des notions de diététique, d'hygiène, d'éducation, sans oublier le rôle de confident et de relais avec l'extérieur. Ces tâches servent toujours de support à des projets éducatifs ou préventifs. Une TISF ne fait pas forcément à la place des parents, elle les accompagne, les conseille et les amène à se prendre en charge eux-mêmes. La TISF propose des objectifs à atteindre, valorise le travail et les efforts accomplis par les parents aux yeux de leurs enfants...

La venue d'une TISF peut être vécue comme une intrusion dans l'équilibre familial et peut entraîner des réactions agressives de la part des parents qui se sentent déposséder de leur autorité. Elle doit donc établir une relation de confiance et amener très progressivement les changements qu'elle souhaite opérer. La famille ne doit se sentir ni jugée ni dépréciée.

### Les tâches domestiques

Les tâches ménagères sont très importantes. La TISF essaye de mettre en place une organisation matérielle de la vie familiale :

- Préparation des repas
- Entretien du linge (tri, repassage...)
- Entretien du logement (nettoyage, rangement...)
- Lorsqu'une maman est enceinte et ne peut plus assurer certains gestes du quotidien, la TISF apporte son aide pour nourrir, habiller, laver et effectuer les soins courants aux enfants
- Surveillance et garde des enfants : par exemple pour permettre aux parents d'accomplir certaines activités nécessaires (rendez-vous en cas de maladie, de décès...)

### Les tâches administratives

- Gestion du budget familial
- Accompagnement lors de démarches à l'extérieur (recherche de logement, demande d'allocation chômage...)

### Les tâches éducatives

Ces tâches se retrouvent dans les autres activités de la TISF

- Apprentissage aux enfants des règles de vie en collectivité, de la politesse, du respect...
- Transmission aux parents d'informations pratiques sur la vie quotidienne (comment équilibrer un repas, comment trier le linge avant de le laver...)
- Aide aux devoirs

### Les tâches d'accompagnement social

- Soutien des parents après le placement des enfants pour les aider à vivre la séparation, mais aussi pour préparer le retour des enfants (pour des périodes courtes ou de manière définitive)
- Préparation des parents à la rencontre avec des professionnels qui interviennent sur d'autres aspects de l'éducation ou de la santé des enfants (instituteur, éducateur, médecin, personnel des halte-garderies...), mais aussi d'autres interlocuteurs (travailleurs sociaux, organismes de gestion HLM, suivi de dossiers administratifs et juridiques, mise en relation avec des organisations caritatives...)
- Repérage de besoins particuliers : relations difficiles parents/enfants, insertion sociale des enfants, lutte contre l'isolement, soutien scolaire...
- Ecoute des mères qui font face à des difficultés : grossesses rapprochées, déprime, violences conjugales, angoisses par rapport à leur rôle de mère, mauvaise estime d'elle-même et de leurs capacités... La TISF sert de confidente et les aide à reprendre confiance en elles.

### Les tâches de référence sociale

- Faire part à d'autres professionnels, comme les assistants sociaux, de possibilités de maltraitance, de signes de négligence des enfants ou de situations de surendettement des parents. Par exemple, une TISF peut demander l'intervention de la puéricultrice de PMI si un bébé a des problèmes de santé.
- Faire valoir les droits de la famille auprès des autres intervenants éducatifs ou sociaux.

### Les activités d'animation de groupes de parents

- Les TISF animent seules ou par deux, de manière hebdomadaire, des groupes de 8 à 18 femmes, souvent isolées socialement dans leur quartier ou leur village. Les activités relèvent pour l'essentiel de la couture et de la cuisine, mais elles font également une large place à la diététique, aux soins esthétiques, aux questions de santé, d'emploi...

Les tâches ménagères, bien qu'indispensables, ne représentent finalement dans son emploi du temps que 20% des activités de Delphine. 40% sont consacrés au soutien pédagogique et 40% à l'accompagnement psychologique et social. "Tout dépend de la famille, chez certaines je fais beaucoup de ménage, alors que chez d'autres, j'ai d'autres activités." Avant d'envisager toute autre action, Delphine doit parfois tout reprendre à zéro. "J'arrive souvent dans des logements très sales où les vêtements et la nourriture traînent par terre. Il faut plusieurs mois pour faire place nette et aider la famille à reprendre de bonnes habitudes." L'organisation de la vie domestique n'est qu'un support. Réorganiser une maison, la nettoyer n'est qu'un premier pas. "C'est aussi ma porte d'entrée dans les familles. Je commence par faire des lessives, du repassage. Petit à petit, je discute avec la maman, je la fais participer lorsque c'est possible. Une relation de confiance se noue et me permet d'aborder des thèmes plus douloureux. En général, les mamans sont un peu dépassées par les événements, je les aide à reprendre les choses en main. Je leur distille des conseils très simples sur le tri des vêtements, la gestion du budget, le sommeil des enfants, la préparation des biberons... Pour les repas, je les encourage à cuisiner des légumes et pas seulement des nouilles ou des pommes de terre." Delphine se préoccupe également beaucoup de l'hygiène. "J'explique aux parents que les enfants doivent être propres et lavés. Je les aide à se débarrasser des poux lorsqu'il y en a."

Delphine sent depuis quelques années une évolution dans son métier. "Je fais moins de ménage et plus d'accompagnement. J'apporte de plus en plus un soutien éducatif à la famille qui peut prendre la forme de soutien scolaire, de jeux... J'essaie de faire participer enfants et parents pour les rapprocher. Les adultes doivent s'investir davantage dans leur rôle de parent. En général, j'apporte des jeux et j'incite la maman à participer ou je l'emmène avec ses enfants choisir des jeux à la bibliothèque. Elle doit leur montrer qu'elle s'intéresse à eux et qu'elle leur porte de l'affection. Un jour, un enfant m'a demandé pourquoi sa maman ne l'aimait pas. Je lui ai beaucoup parlé et j'ai également discuté avec la maman qui ne se rendait absolument pas compte de la détresse de son enfant."

Parfois, les enfants ont pris le dessus sur les parents, Delphine est là pour reposer un cadre. "D'un côté, j'explique aux enfants qu'ils ne doivent pas se battre, casser leurs jouets, monter sur la table... De l'autre côté, je donne des conseils aux parents pour se faire respecter. Il est par exemple inutile de crier sans cesse, il est préférable lorsqu'il y a une punition d'expliquer à l'enfant ce qu'il a fait de mal."

Au retour, temporaire ou définitif, d'un placement, Delphine aide parents et enfants à retrouver leur place. "Je discute beaucoup avec l'éducateur qui suit les enfants. Les parents doivent assumer leur rôle. Par exemple, ils ne doivent pas décharger une trop grosse part du travail ménager sur la grande sœur à qui on attribue le rôle de la petite maman. Ils ne doivent pas faire assumer aux enfants des responsabilités qui ne sont pas de leur âge."

Delphine fait également du soutien scolaire. "Certains enfants ne font pas leurs devoirs, notamment parce que leurs parents ne suivent pas du tout ce qu'ils font à l'école. Je fais de l'accompagnement scolaire et j'encourage les parents à participer. Ils sont parfois réticents car ils s'en sentent incapables. C'est une manière de les valoriser aux yeux de leurs enfants. C'est aussi le moyen de détecter d'éventuels problèmes aussi bien chez les parents que chez les enfants : une difficulté à lire, à parler..."

Les familles ont parfois vécu des événements très difficiles (décès, violences, maladie...) dont elles ont du mal à parler dans le bureau d'une assistante sociale ou d'une psychologue. "Je leur prête une oreille attentive. Elles ont vraiment besoin qu'on les écoute, qu'on les soulage de ce poids. Parfois, elles me confient des choses qu'elles n'osent pas raconter à d'autres. Je découvre les choses petits à petits. Une maman a mis plusieurs mois avant de m'avouer que son mari avait un problème avec l'alcool. Une autre m'a raconté qu'elle avait fait une fausse couche il y a plusieurs années et qu'elle n'arrivait pas à oublier. Je ne juge jamais, je me sers de ces informations pour comprendre les familles. Je peux alors les conseiller et les orienter vers d'autres professionnels. Je sers de relais. Pour exercer comme TISF, il ne faut pas avoir de préjugés."

# Conditions de Travail

- Métier très diversifié : tâches multiples, familles et lieux d'intervention toujours différents.
- Interventions souvent par demi-journées : 3h chez une famille le matin et 3h chez une autre famille l'après-midi.
- Horaires flexibles. Une TISF peut exceptionnellement travailler la nuit ou les week-ends pour s'occuper des enfants lorsque les parents sont obligés de s'absenter (en cas d'hospitalisation par exemple). Le planning des interventions, bien qu'établi à l'avance, est souvent bousculé par des annulations ou des interventions urgentes. Une TISF doit toujours adapter son emploi du temps.
- Suivi de plusieurs familles sur des périodes plus ou moins longues (en général 1 an) en fonction de la situation de la famille et des prises en charge financières accordées par les prescripteurs (CAF, Conseil Général, Sécurité Sociale...).
- Travail qui s'exerce seul au domicile des familles (sauf lorsqu'une TISF exerce en établissement) : elle doit donc faire preuve d'une grande autonomie. Néanmoins, elle participe à des réunions d'équipe et peut bénéficier du soutien d'un psychologue. Elle est en lien avec d'autres TISF (plusieurs TISF peuvent se relayer au domicile d'une famille particulièrement en difficulté), des auxiliaires de vie sociale, des assistants sociaux, des éducateurs... Elle peut aussi être amenée à participer ou animer des projets collectifs, des groupes de paroles...
- Les prescripteurs (CAF, assistantes sociales...), en accord avec les employeurs des TISF, établissent un contrat famille par famille stipulant le nombre d'heures et la période d'intervention de la TISF.

## Qualités requises

- Goût pour les tâches ménagères.
- Grandes capacités d'adaptation : chaque famille et chaque intervention sont différentes. Une TISF peut intervenir auprès de familles étrangères dont les habitudes et la manière de vivre sont différentes. Elle ne doit pas porter de jugement, mais respecter le mode de vie des familles.
- Sens de l'organisation, des responsabilités et autonomie : une TISF doit se débrouiller seule au domicile des familles.
- Calme et patience : les progrès des familles sont parfois très lents. La famille peut aussi ne pas accepter la présence de la TISF au début.
- Être capable de travailler en équipe : travail en binôme avec une autre TISF, contacts fréquents avec les assistantes sociales, les puéricultrices de PMI...
- Qualités relationnelles et goût pour les contacts humains (notamment avec les enfants). Une TISF doit faire preuve de tact et de discrétion.
- Bon équilibre psychologique et capacité à travailler avec des personnes en difficultés sociales qui sont l'essentiel du public de la TISF. Les situations rencontrées peuvent être difficiles à vivre : maladie, précarité, violence, alcoolisme, grande détresse... La TISF est confrontée à des situations de deuil qui peuvent l'atteindre (par exemple lorsqu'elle accompagne une famille dont l'un des membres est en fin de vie). Elle doit apporter son soutien à la famille tout en gardant une certaine distance pour ne pas être trop affectée. Elle ne doit pas non plus, par une implication trop grande, "freiner" les progrès en matière d'autonomie de la famille.
- Qualités d'observation et d'évaluation des situations. La TISF doit pouvoir analyser la complexité d'une situation familiale pour intervenir à propos. Elle doit aussi être capable de rédiger une note de synthèse et d'avoir du recul sur ce qu'elle fait.
- Beaucoup d'énergie car c'est un métier usant et une bonne résistance physique car la TISF s'occupe de tous les travaux ménagers de la famille.
- Posséder le permis de conduire et un véhicule est indispensable en zone rurale.

## Salaires

Le salaire brut d'une TISF en début de carrière varie selon l'employeur entre 1 250€ (Fonction Publique Territoriale) et 1 600€ (convention collective de l'aide à domicile datée du 6 mai 1970).

## Evolution de carrière

Beaucoup de TISF arrêtent après quelques années (métier particulièrement usant demandant beaucoup d'énergie) soit parce qu'elles ont des enfants, soit pour évoluer vers d'autres professions telles que assistante sociale, éducatrice, conseillère en économie sociale et familiale.

Une TISF peut :

- Devenir, en suivant des formations adaptées, "déléguée à la tutelle" ou "conseillère conjugale et familiale".
- Bénéficier d'un allègement d'1/3 de la durée de formation d'EJE (Educateur de jeunes enfants).
- Bénéficier d'un allègement d'1/3 de la durée de formation de moniteur-éducateur.

Pour ces deux formations, elle doit cependant réussir le concours d'entrée comme les autres candidats.

# Marché de l'emploi

- Cette profession comptait, en 2004, environ 9 000 personnes.
- Une TISF est souvent à temps partiel en zone rurale et à temps plein en zone urbaine. Elle est, la plupart du temps, rémunérée à l'heure.
- La majorité des TISF travaillent pour le secteur associatif (ADMR, ASSAD...). 5% des TISF sont employées par les CAF et les Conseils Généraux en Bourgogne. 90% des TISF travaillent auprès des familles.
- Elles peuvent être rattachées aux services d'AEMO (action éducative en milieu ouvert), aux SESSAD (services d'éducation spéciale et de soins à domicile), à des crèches parentales, mais aussi aux services d'aides aux familles des CAF, de la MSA et des caisses d'assurance maladie.
- Les TISF intéressent de plus en plus les centres d'hébergement et de réinsertion sociale, les foyers féminins et les maisons d'accueil pour personnes âgées.
- Ce métier reste méconnu, et les TISF diplômées doivent souvent expliquer leur particularité par rapport à une aide à domicile. Le nombre de diplômés est assez faible chaque année.
- Les embauches se développent plutôt en ville qu'en zone rurale.

La plupart des femmes que rencontre Delphine se sous-estiment. "Elles n'ont aucune confiance en elles. Certaines subissent des violences conjugales. Je leur explique que c'est interdit par la Loi, qu'il faut trouver une solution. J'essaie de les motiver et de les aider à élaborer des projets d'avenir. L'objectif n'est pas forcément de trouver un emploi, mais d'abord de passer le permis, de sortir, de ne plus se laisser influencer par d'autres membres de la famille comme la mère, la belle-mère ou le mari..."

Les familles souffrent d'un grand isolement, notamment parce que les parents ne possèdent pas toujours le permis ou une voiture. Delphine accompagne alors avec son véhicule les familles à différents rendez-vous. "Je les emmène faire leurs courses, faire des démarches administratives... Mon objectif est toujours de favoriser leur autonomie. Je peux les aider à prendre rendez-vous, les emmener, mais une fois là-bas je n'entre pas. Certaines mères ne font aucune démarche parce qu'elles ne veulent pas quitter leurs enfants. Je les encourage à les confier à la halte-garderie quelques heures, afin qu'elles gardent un peu de temps pour elles. Je peux également garder les enfants pendant que la maman va voir son mari en prison, fait des courses, va chez le médecin."

Delphine pousse la famille à s'ouvrir vers l'extérieur. "Ils connaissent souvent mal les professionnels ou les structures qui pourraient les aider. Je les accompagne aux Restos du Cœur, au Secours populaire... Je les encourage à prendre rendez-vous avec le médecin, un psychologue, un conseiller conjugal..."

En dehors de ses heures dans les familles, Delphine organise des actions collectives avec d'autres TISF. Elle propose des sorties aux familles à la ludothèque, dans une ferme pédagogique avec leurs enfants, en forêt, au carnaval... "Les mamans se rencontrent et peuvent échanger leurs expériences. C'est une façon de rompre l'isolement. Nous organisons ces journées avec peu de moyen, mais le résultat est plutôt intéressant. J'anime également tous les 15 jours un groupe de femmes avec des séances à thème, des activités manuelles... Les thèmes sont très variés : les gestes de premier secours, les économies d'énergie, comment aborder un adolescent... Je cherche des intervenants extérieurs, je choisis les thèmes. Cela nécessite un certain travail de préparation."

Delphine fait le lien entre la famille et les autres travailleurs sociaux. "Les assistantes sociales me demandent mon avis, veulent savoir comment ça se passe dans la famille, si des progrès ont été accomplis. En cas de signalement de maltraitance, par un voisin par exemple, elles m'interrogent pour avoir ma vision des choses. Nous travaillons vraiment en collaboration. Je leur fais remonter certains besoins de la famille : un logement plus grand, des vêtements... Même si je suis seule au domicile, j'ai autour de moi de nombreuses personnes sur qui m'appuyer. C'est un métier où il faut à la fois être autonome, savoir prendre des initiatives et travailler en équipe."

### Delphine nous parle de sa journée du mercredi

"Le mercredi est une de mes journées les plus chargées de la semaine." Delphine travaille généralement de 9h à 12h30 (ou 13h30 si elle partage le repas de la famille) et de 14h à 17h30. "Je partage ma journée entre deux familles, une le matin et l'autre l'après-midi."

Le matin, Delphine intervient dans une famille nombreuse (6 enfants). "La maman a fait une tentative de suicide. Le père a des problèmes avec l'alcool. La maman a vraiment besoin de soutien. J'emmène les plus grands enfants au centre aéré, puis je reviens discuter et écouter la maman. Elle me confie des choses qu'elle ne veut pas dire au psychologue qui la suit. Je l'encourage et je lui explique qu'elle ne doit pas avoir peur d'en parler, qu'il est là pour l'aider. Je range ensuite les chambres, souvent sans l'aide de la maman qui est sous l'effet des médicaments. Les enfants participent. Je prépare avec eux le repas de midi, ils aiment bien qu'on fasse un gâteau. Après, nous faisons des jeux, et je surveille les devoirs."

A 12h30, Delphine part pour rendre visite à une autre famille. Il s'agit d'un père avec 5 enfants dont la mère est décédée suite à un cancer. "Le père est absent, car il est au travail. Je fais beaucoup de rangement pour que la maison soit correcte. Je donne le bain aux enfants, je prépare le repas du soir pour que le papa n'ait plus qu'à le réchauffer. Je m'occupe du linge. Mais, j'apprends également au papa lorsqu'il rentre du travail, par exemple, à trier le linge ou à faire à manger des choses variées. Très désemparé au début, il apprend petit à petit. Je fais de l'aide aux devoirs. Je donne la possibilité aux enfants de parler de leur mère, d'évoquer leurs bons souvenirs avec elle."

# Formations



La formation de TISF a beaucoup évolué au fil des ans. Le certificat de travailleuse familiale a été remplacé en 1999 par le "diplôme d'Etat de technicien de l'intervention sociale et familiale" (TISF) de **niveau IV** (Bac). Celui-ci vient d'être réformé en 2006 pour pouvoir notamment être accessible dans le cadre de la **VAE** (Validation des acquis de l'expérience). Pour rappel, la VAE peut permettre à une personne non diplômée, ayant un équivalent de 3 ans minimum d'expérience à temps plein en tant que TISF. La période d'activité la plus récente doit avoir été exercée dans les 10 ans précédant le dépôt de la demande. La nouvelle version du diplôme est entrée en vigueur en septembre 2006.

## ↳ Conditions d'inscription

- Aucun diplôme n'est exigé, mais une sélection est organisée par les centres de formation.
- En 2004, sur les 792 personnes acceptées en formation en France (4,5% seulement étaient des hommes) : 26,3% avaient un diplôme de niveau V (CAP/BEP) autre que le BEP Carrières sanitaires et sociales qui, lui, est détenu par 8,5% des élèves et 42% avaient un diplôme de niveau IV (Bac ou équivalent).

## ↳ Concours d'entrée

1) Epreuve écrite d'admissibilité d'une durée de 2h qui doit permettre de vérifier le niveau de culture générale et l'expression écrite du candidat. La nature exacte de cette épreuve est propre à chaque organisme de formation. Sont dispensés de cette épreuve les titulaires d'un Bac minimum ou d'un diplôme équivalent.

2) Epreuve orale d'admission de 20 minutes dont le but est d'apprécier l'aptitude et la motivation du candidat à exercer ce métier.

## ↳ Durée et programme

- Formation qui alterne théorie en centre et stages pratiques et se déroule de manière continue ou discontinue sur une période allant de 18 à 24 mois.
- Formation théorique de 950h comprenant 9 domaines de formation :

A : Allègement et D : Dispense. La dispense d'un domaine de formation entraîne la validation du domaine de compétence correspondant et donc la dispense de l'épreuve de certification s'y rapportant.

Diplômes détenus par le candidat	CAFME (Moniteur éducateur)	Bac Pro Services de proximité et vie locale	Bac Pro Services en milieu rural	BEATEP activité sociale et vie locale OU BPJEPS animation sociale	DEAVS ou MC Aide à domicile	DEAF (Assistant familial)	DEAMP (aide médico-psychologique)	TP Assistant de vie aux familles
DF 1 : Conduite du projet d'aide à la personne	D			A	A		A	
DF 2 : Communication professionnelle et travail en réseau	D	D	D	D	A	A	A	
DF 3 : Réalisation des actes de la vie quotidienne					D	A	A	D
DF 4 : Transmission des savoirs et des techniques nécessaires à l'autonomie des personnes dans leur vie quotidienne	A							
DF 5 : Contribution au développement de la dynamique familiale	A					D		
DF 6 : Accompagnement social vers l'insertion	D	D (avec l'option activités de soutien et	A	A				

- La formation pratique de 1 155h (33 semaines) se déroule sous la forme de 4 stages en rapport avec les domaines 1, 4, 5 et 6. :

Le stage doit s'effectuer auprès d'un professionnel titulaire d'un diplôme au moins de niveau IV (Bac). Les stages doivent se dérouler à deux endroits différents minimum.

Les candidats en poste de TISF peuvent réaliser une partie de leur formation pratique sur leur lieu de travail habituel (s'il est accepté par l'administration). Ils devront quand même aborder au cours de leur formation au moins deux endroits différents.

## ↳ Organismes de formation

### Bourgogne

CRIFAD de Bourgogne, BP 76527,  
24 avenue de Stalingrad, 21065 DIJON Cedex

03.80.73.91.44. [www.irtess.fr](http://www.irtess.fr)

Inscription : février à mars

Concours : en juin

- Epreuve écrite de 2h consistant en une dissertation sur un sujet d'ordre général en lien avec des problèmes sociaux contemporains
- Epreuve orale

Frais d'inscription : 15€ pour le dossier d'inscription, 35€ pour l'écrit et 50€ pour l'oral. Attention, les coûts sont susceptibles d'être augmentés pour la prochaine session.

Coût de la formation :

- 360€ par an environ pour des individuels payants (demandeurs d'emploi, étudiants...)
- 8 692, 50€ pour les salariés dans le cadre d'un CIF
- Formation également accessible en contrat de professionnalisation

La formation a lieu tous les 2 ans

### En Franche-Comté

IRTS, 1 rue Alfred de Vigny, BP 2107,

25051 BESANCON Cedex

03.81.41.61.00. [www.irts-fc.fr](http://www.irts-fc.fr)

Inscription : retrait par courrier ou sur internet du dossier.

Dossier à retirer à partir de début janvier jusqu'à fin avril.

Concours :

- Epreuve écrite d'admissibilité en mai : réflexion écrite sur un sujet d'ordre général d'actualité
- Epreuve orale d'admission en mai-juin

Frais d'inscription : 40€ pour l'écrit et 50€ pour l'oral

Coût de la formation :

- dans le cadre des places financées par le Conseil Régional de Franche-Comté : 540€ par an (attention pas de rémunération). 25 à 30 candidats pour une dizaine de places
- 540€ par an également pour les étudiants
- En cours d'emploi ou en CIF : 11 000€ pour les 2 ans
- Formation également accessible dans le cadre d'un contrat de professionnalisation

### En Rhône-Alpes

Ecole Rockefeller de Lyon, 4 avenue Rockefeller,

69373 LYON Cedex 08

04.78.76.52.22. [www.ecole-rockefeller.com](http://www.ecole-rockefeller.com)

Inscription : de février à fin mars (dossier à retirer sur internet ou par courrier)

Concours :

- Epreuve écrite en avril : 5 questions à développer (culture générale et français)
- Epreuve orale en mai-juin

Frais d'inscription : 68,50€ (pour les épreuves de sélection) et 80,50€ pour l'inscription

Coût de la formation :

- 292,50€ par an (sans compter les frais d'inscription et de sélection) pour les demandeurs d'emploi. Une vingtaine de places environ sont financées chaque année par le Conseil Régional de Rhône-Alpes (une centaine de candidats se présentent à la sélection)
- 12 000€ pour des salariés dans le cadre d'un CIF
- Formation également accessible dans le cadre d'un contrat de professionnalisation